

BULLETIN D'INSCRIPTION Cours Loisirs de l'AICOM 2021/2022

Je, soussigné(e) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Déclare m'inscrire inscrire mon enfant - Age : _____

Sexe : Féminin Masculin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Aux CL - Cours Loisirs de l'AICOM - Saison 2021/2022.

Pour le (ou les) cours collectifs, tous niveaux (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine, hors vacances scolaires et jours fériés, conformément aux conditions générales de services et règlement intérieur.

Lundi

Merci de cocher votre choix

Comédie Musicale	Paris 18e	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	
Comédie Musicale en anglais	Paris 18e	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	
Chant	Créteil	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	

Mardi

Merci de cocher votre choix

Comédie Musicale	Créteil	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	
Comédie Musicale en anglais	Paris 18e	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	

Mercredi

Merci de cocher votre choix

Comédie Musicale	Paris 18e	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	

Jeudi

Merci de cocher votre choix

Comédie Musicale en anglais	Créteil	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	

Vendredi

Merci de cocher votre choix

Chant	Paris 18e	19h30-21h30	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	

Samedi

Merci de cocher votre choix

Comédie Musicale	Créteil	15h-17h	Année (de Septembre à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	750€
			Semestre 1 (de Septembre à Janvier inclus)	<input type="checkbox"/>	430€
			Semestre 2 (de Février à Juin inclus)	<input type="checkbox"/>	

PARIS 18e
Ecole ATLA
12, Villa de Guelma 75018 Paris
Métro Pigalle - (ligne 2 & 12)

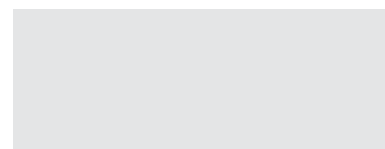
CRETEIL
Campus AICOM
10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil
Métro Créteil - L'Échat (ligne 8)

En cochant cette case, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales et le règlement intérieur.

Fait à : _____

Le : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »



Attention

A la rentrée, il faudra nous remettre impérativement les pièces complémentaires suivantes :

- Certificat médical
 - Attestation d'assurance
 - Une photo d'identité
- Autorisation de sortie de l'enfant (le cas échéant - facultatif)

Conditions générales de service et règlement intérieur

1) Informatique et liberté : Dans le cadre de la loi « informatique et liberté », seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires pour la gestion des élèves par le prestataire. Elles sont destinées à usage interne du prestataire. Les clients bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des informations les concernant ou concernant les élèves. Ce droit s'exerce en écrivant à l'adresse suivante : AICOM - SAS Europe Musicals - 10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil. Il est par ailleurs précisé que l'établissement est soumis à un système de vidéosurveillance pour la sécurité des élèves, de ses enseignants formateurs et plus généralement de ses clients.

2) L'âge minimum est de 14 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

3) Résiliation du bulletin d'adhésion :

a. A compter de la date de signature du présent bulletin, le répondant financier, signataire du présent bulletin d'adhésion, a un délai de 14 jours pour se rétracter. Le cas échéant, il en informe l'AICOM - SAS Europe Musicals par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

b. Le montant annuel des frais de scolarité est basé sur les frais généraux de l'AICOM, par rapport au nombre des places disponibles. L'absence d'un élève inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux de l'AICOM. Aucun remboursement ni réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'absence ou de départ volontaire.

En conséquence, les dispositions suivantes sont convenues d'un commun accord avec les parties : toute résiliation de l'inscription (hors cas mentionnés à l'article 3 a. du présent bulletin) par le signataire du présent bulletin doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AICOM - SAS Europe Musicals :

- Avant la rentrée de votre Cours Loisirs : dans ce cas, la résiliation entraînera la perte des frais d'inscription d'un montant forfaitaire de 90 euros.

- A partir du jour de la rentrée de votre Cours Loisirs : dans ce cas, le solde des frais annuels est dû.

c. Toute absence non excusée de l'élève pendant plus de trois (3) semaines consécutives (hors vacances) pourra être considérée par l'AICOM comme une résiliation définitive de l'inscription. Le solde des frais annuels est dû.

4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, l'inscription est résiliée. L'étudiant empêché, ou son répondant financier, a la charge de la preuve de la force majeure. Il doit alors justifier l'incapacité à suivre la formation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les meilleurs délais. Lorsque la force majeure est retenue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat. Le cas échéant, le remboursement aura lieu à compter du mois de septembre de l'année suivant la signature du présent bulletin.

5) Dispositions financières : la date de paiement annuelle correspond à la date d'inscription de l'élève. Tout inscrit peut bénéficier d'une facilité de paiement sans frais supplémentaire. Deux chèques sont à déposer à la signature du présent bulletin d'adhésion, encaissables aux dates suivantes : à signature du présent bulletin et le 1er décembre de l'année en cours. Toute échéance impayée entraîne la perte de cette facilité de paiement et l'exigibilité immédiate du solde annuel.

6) L'AICOM se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de vingt kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.

7) L'élève doit impérativement fournir à l'AICOM une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et l'individuelle accident, un certificat médical, une photo d'identité, une autorisation de sortie pour les parents qui souhaitent que leur enfant rentre seul (pour les mineurs). En cas d'absence des suites d'un accident ou d'une maladie, il reste de la responsabilité de l'élève et son répondant financier de régler le solde des frais annuel, que ceci soit couvert ou non par l'assureur dans le cadre des garanties souscrites.

8) Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous autorisez l'AICOM et la SAS Europe Musicals à enregistrer sur quelque support que ce soit votre image (ou l'image de votre enfant) au cours de la formation et cédez tout droit de reproduction et de représentation de l'image pour son utilisation dans le cadre de la communication de l'AICOM sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

9) Les cours ont lieu entre le 1er septembre 2021 et le 26 juin 2022, hors vacances scolaires (zone C) et jours fériés, pour un total de 30 semaines minimum et 60 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription annuelle au tarif plein de 750 euros et pour un total de 15 semaines minimum et 30 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription au semestre au tarif plein de 430 euros. Les dates de rentrée de chacun des Cours Loisirs sont échelonnées tout au long de la première semaine de septembre (ou de février dans le cas d'une inscription au semestre). En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

Règles des lieux

- La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours. - Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- A la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil

Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de l'AICOM : 01 45 23 52 69 ou coursloisirs@aicomparis.com.

Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de l'AICOM, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil

Comment avez-vous connu l'AICOM ? _____

CODE PROMO : _____

Coordonnées bancaires pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0152 9419 525

BIC : CEPAFRPP751

Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le nom du Cours Loisirs, le lieu (Paris ou Campus) et le nom de la personne inscrite.

Exemple pour le Cours Loisirs Comédie Musicale en Anglais à l'ATLA : CL Comédie Musicale Anglais-Paris-GONZALES

AUTORISATION DE SORTIE
(en cas d'élève mineur)

Je soussigné(e)

demeurant au

agissant en qualité de père mère tuteur tutrice autorise,

l'enfant.....

à sortir seul(e) à la fin des cours de l'AICOM pour la saison 2021/2022 .

Fait à : _____

Signature

Le : _____

